

Dours

Zonage réglementaire

Zonage réglementaire

 UA - zone urbaine (village ancien)

 UBb - Zone urbaine d'extension des bourgs anciens - toitures tuiles dominantes

 1AUb - Zone à urbaniser - toitures tuiles dominantes

 A - Zone agricole

 AP - Zone agricole inconstructible pour un intérêt paysager

 Aco - Zone agricole à vocation de corridor écologique

 N - Zone Naturelle

Prescriptions



Élément de paysage à protéger ou à mettre en valeur



Élément de paysage à protéger ou à mettre en valeur



Élément de paysage à protéger ou à mettre en valeur



Emplacement réservé



Recul de 75m



Secteur comportant des O.A.P.

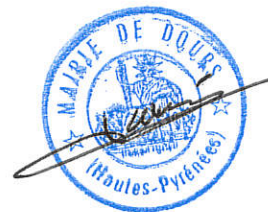
Informations complémentaires



Limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques - Périmètre de réciprocity d'un bâtiment agricole



Nuisances sonores RN 21



Projet de P.L.U. arrêté le 26/03/2018

Enquête publique du 12/12/2018 au 18/01/2019

P.L.U. approuvé le 17/05/2019



100 50 0 100 200 300 Mètres

1 : 5 000

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93

Carroyage : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93, Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93

